



infos

## 20 NOVEMBRE TOUS EN GREVE, TOUS DANS LA RUE

Les échos qui nous parviennent des écoles promettent un mouvement de grève important dans l'Education Nationale pour cette journée du 20 novembre. Plusieurs collègues nous ont déjà prévenus que leurs écoles seront fermées.

Etre en grève, c'est très bien mais cela n'est pas encore suffisant, il faudra que nous soyons nombreux dans les rues. Ce sont les gros rassemblements qui marquent les médias, qui remontent le moral des troupes, qui peuvent faire fléchir les gouvernements, alors pas d'abstention mardi prochain. La seule grande marée qui devra nous attirer ce jour là sera celle que nous formeront avec les milliers d'autres manifestants.

**MARDI 20 NOVEMBRE**

**10 H 30**

**BREST : Place de la Liberté**

**MORLAIX : Place de la Mairie**

**QUIMPER : Place de la Résistance**

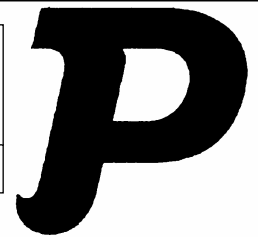
**Et peut-être QUIMPERLE**

PRESSE

Dispensé de timbrage QUIMPER CTC

SNUipp29 INFOS  
113 route de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER

Déposé le 14/11/2007



P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 



**Sommaire** : P 1 : Edito ; P 2 : Résultats consultations internes ; Grève : consignes permanentes P 3 : tous en grève le 20 novembre P 4 : investir dans le service public P 5 : améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes P 6 : améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires

## CONSULTATION INTERNE SNUipp

	Scrutin 2007	Scrutin 2004
inscrits	761	748
votants	203	191
Nuls	9	12
exprimés	194	179

	Scrutin 2007	
	voix	% sur les exprimés
Unité et Action	164	84,5
Ecole Emancipée	22	11,3
PRSI	1	0,5
Ensemble Emancipation	1	0,5
Front Unique	6	3,1

	Scrutin 2004	
	voix	% sur les exprimés
Unité et Action	153	85,47
Ecole Emancipée	13	7,26
PRSI	6	3,35
Ensemble	1	0,56
Emancipation	3	1,68
Front Unique	3	1,68

## Grève : consignes permanentes

**Qui peut faire grève ?** L'ensemble des instituteurs, PE, titulaires, non titulaires, directeurs, adjoints, vacataires, en formation, en stage peut faire grève.

**Avant la grève :** prévenir par écrit les familles si possible 2 jours avant la grève de telle façon que vous puissiez avoir un accusé de réception, par exemple, signature des parents sur le cahier de correspondance. Prévenir également tous ceux qui sont concernés par l'organisation d'une activité à laquelle vous participez (cantine, voile, piscine, etc.)

Une information plus complète concernant les raisons et objectifs de l'arrêt de travail peut être diffusée à l'initiative des organisations syndicales, des associations de parents d'élèves ou des grévistes, sous pli cacheté ou agrafé.

S'il y a des non grévistes dans l'école, la veille au soir, le directeur gréviste affichera un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres présents et qu'il fera émarger par les non grévistes.

Si tous les collègues sont grévistes, l'école est fermée à clef. Apposer à l'entrée de l'école une affiche " école en grève : ni cantine ni garderie " Prévenir la mairie que l'école sera fermée.

**Le jour de la grève :** Si l'école est fermée, ni les adjoints ni le directeur n'ont à y passer, ni à accueillir d'élèves. Ne répondez pas aux enquêtes de police, de la mairie ou de l'Inspection académique sur le nombre ni sur l'identité des grévistes. Par contre, faites connaître au plus vite au SNUipp le nombre et le pourcentage de grévistes et tout incident ou tentative d'intimidation qui nécessiterait une intervention rapide du SNU.

**Après la grève :** Ne répondez à aucune enquête, c'est à l'administration de faire la preuve que vous n'étiez pas au travail. Les directeurs n'ont aucune tâche administrative particulière sinon transmettre aux non grévistes les documents de l'administration afin qu'ils les gèrent eux-mêmes.